|  |
| --- |
| RESERVE A L’ADMINISTRATION |
| Identification du dossierN° de la demande : …………………………Date :Réception : ………………….. Accusé : ………………………Notification : ………………… |



### DEMANDE D’AGREMENT COMME STRUCTURE DE CONSULTANCE

##### POUR UNE PERIODE DE 5 ANS

[**www.wallonie.be**](http://www.wallonie.be)

**No vert : 1718** (informations générales)

1) Dénomination du demandeur :

2) Siège légal (rue, n°, code postal, commune) :

téléphone : ……../…………………….. e-mail : ………...............................@………………..

3) Siège de l’activité (rue, n°, code postal, commune) :

téléphone : ……./……………………... e-mail : ………...............................@………………..

4) Responsable du demandeur (nom, prénom):

téléphone : ……./……………………… e-mail : ………...............................@………………..

5) Statut légal du demandeur :

Fournir une copie des statuts, un organigramme de la structure ainsi qu’une brève description fonctionnelle.

Le cas échéant, fournir la liste à jour du conseil d’administration, du comité de direction, …

6) Présentation globale des activités du demandeur :

Fournir une brève description des diverses activités du demandeur ;

Fournir les rapports d’activités des 5 dernières années.

Limiter ces informations aux activités dans le secteur de l’agriculture et du développement rural au sens large.

7) Présentation précise des activités dans un ou plusieurs des secteurs suivants : formation, vulgarisation, recherche appliquée, gestion et tenue des comptes des exploitations.

Il est indispensable de préciser le nombre de bénéficiaires du conseil, de la formation ou de l’information, ainsi que la périodicité et la régularité des contacts.

8) Informations concernant le personnel :

a) Qualification du responsable : copie du diplôme + copie du contrat de travail + expérience professionnelle pertinente.

b) Informations générales : nombre total d’employés, d’ouvriers et de techniciens agricoles, horticoles, sylvicoles ou d’élevage, possédant une qualification et une expérience professionnelle suffisante par rapport aux critères d’agrément.

*Je sollicite l’agrément comme structure de consultance et déclare sur l’honneur que l’ensemble des informations de cette demande correspond bien à la situation, à ce jour, de ……………………………………………………………………….. (dénomination du demandeur).*

*En cas de fausse déclaration, je suis conscient que le demandeur s’expose à un refus d’agrément et à une interdiction d’introduire une nouvelle demande pendant 5 ans.*

*Je m’engage à fournir à l’administration toutes les informations et toutes les pièces justificatives nécessaires à l’analyse et à l’appréciation de cette demande.*

Fait à …………………………. le …………………….. ,

Le responsable du demandeur,

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | **Département de l'Agriculture**DIRECTION DES STRUCTURES AGRICOLESChaussée De Louvain, 14B - 5000 NamurTél. : 081 64 95 58Fax : 081 64 95 22 |  | **Votre CONTACT**Hoang Nam NGUYENTél. : 081 64 94 84hoangnam.nguyen@spw.wallonie.be |  |

 **Cadre légal**

 Arrêté du Gouvernement wallon du 19 décembre 2008 pour les investissements dans le

 secteur agricole - Annexe 1ère - Critères d’agrément des structures de consultance et

 de reconnaissance des consultants - AGW du 1er septembre 2011, art 67.